

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 52 (1914)
Heft: 11

Artikel: Marie et Jacques ou : La laitière de Montreuil
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-210282>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

deux fois par semaine avec le tram, c'est pas bien loin.

Recevez, Madame Victoria, mes affectueuses salutations.

RONDZET.

Et la dama n'è pas vegnàite demorà dein la carràie à Rondzet.

Cilliau z'Anglaise sant tant defecile assebin !

MARC A LOUIS.

MARIE ET JACQUES OU LA LAITIÈRE DE MONTREUIL

Elle n'est pas d'aujourd'hui, cette histoire. Plusieurs de nos lecteurs la connaissent déjà, sans doute. Qu'importe ! Elle est toujours jolie. Et puis, en ce temps où l'on s'expatrie si facilement, sans avoir d'aussi bonnes raisons que les deux héros de notre histoire, il est bon de la rappeler.

C'est une idylle, tout simplement. Mais son intérêt n'y perd rien.

Lors de son avènement au trône, Louis XVI avait donné le château de Montreuil à M^{me} Elisabeth, sa sœur, qui depuis longtemps venait l'habiter et s'y plaisait beaucoup. Cette excellente princesse vivait là sans faste et sans représentation, s'occupant tout particulièrement de l'embellissement de cette propriété. Mais ce n'était pas de simulacres de montagnes ou de grottes, de ponts sans rivière ou de chalets sans troupeau, qu'elle s'amusait à orner son Elysée : rien de futile comme au Trianon. Tantôt c'était la construction d'un vivier ou d'une serre, tantôt la plantation d'un perron ou d'un potager. Elle se plaisait surtout à établir de beaux espaliers, et ses pêches étaient les plus belles et les meilleures de Montreuil.

Une prairie assez vaste se trouvant dans l'enceinte du domaine, la princesse forma le projet d'y installer une laiterie suisse, dont elle donna elle-même le plan. Mais il fallait encore se procurer des vaches, une jeune laitière et un pâtre. Une excellente occasion ne tarda pas à se présenter.

Un officier du régiment valaisan de Courten, au service de France, était en relations avec le concierge de Montreuil ; celui-ci le mit au courant des projets de la princesse. Et comme cet officier devait se rendre prochainement aux bains de Louèche, on s'empressa de le charger de procurer à M^{me} Elisabeth les hôtes de sa laiterie.

Dès qu'il fut arrivé à Sierre, son lieu natal, il s'occupa de sa mission. Il possédait à Ventône, au-dessus du bourg, un domaine dont le fermier était originaire d'Albinen, localité réputée par la beauté de son bétail.

Il confia donc à ce fermier le choix des vaches, de leur gouvernante et d'un pâtre. Ce brave homme s'empressant de satisfaire au désir de l'officier, ne tarda pas à faire l'acquisition de six vaches jeunes, dociles et parfaitement semblables pour la taille et la couleur.

La laitière était à l'avenant : dix-huit ans, lèvres roses, longs cils noirs, et de superbes cheveux châtain, relevés en deux grosses tresses circulaires à demi couvertes par le très court chapeau national orné de fleurs et de rubans.

Le costume du pays, pour la jeune Valaisanne, ayant été recommandé à l'officier, il eut soin de lui faire confectionner un trousseau complet, dans lequel ne furent point oubliés la croix et le cœur d'argent doré destiné à parer le cou arrondi mais un peu hâlé de la jolie Marie.

Disons en passant que celle-ci s'exprimait très bien en français, ayant passé plusieurs années à Martigny chez un parent.

La vue des vêtements tout neufs qu'on lui avait préparés ne fit naître chez elle qu'un sourire qui s'éteignit bientôt. L'officier attribuant

ce fait au chagrin qu'elle avait de quitter le toit paternel, hâta le départ, espérant que les distractions du voyage lui rendraient sa gaieté.

C'était au commencement d'avril. Le temps était superbe. Marie se mit donc en route avec son troupeau et le pâtre, dont la charge serait de remplir les fonctions les plus pénibles de l'établissement.

La petite colonie valaisanne arriva sans encombre à Montreuil, où tout était préparé pour la recevoir. Marie y trouva un joli appartement à son usage, une laiterie bien fraîche, une étable d'une propreté parfaite, avec crèche en noyer poli, et au-dessus de chaque case, le nom de l'animal tracé en caractères de laiton : *Fleurie, Mignonne, Bergère, Brunette*, etc., dénominations choisies par la princesse elle-même.

Quand l'installation fut achevée, M^{me} Elisabeth vint visiter l'établissement. Elle demeura charmée du troupeau, et la figure, les grâces naïves de la laitière lui inspirèrent le plus vif intérêt. Sa satisfaction fut complète lorsque Marie lui eut fait goûter aux laitages délicats traités par ses soins.

La compagne ordinaire de la princesse M^{me} de T., ne tarda pas du reste à venir témoigner à la jeune Valaisanne tout le contentement de son auguste maîtresse. Et ce message flatteur était accompagné d'un fort joli cadeau.

Mais ni la beauté du lieu, ni la variété des objets qui l'entouraient, ni les attentions qu'on lui témoignait, n'avaient pu rendre à Marie sa douce gaieté. Elle remplissait ses fonctions avec zèle et exactitude, mais le travail achevé, elle se refusait à tous les plaisirs de son âge.

Le jour de la fête patronale de Montreuil, par exemple, au lieu de prendre part à la joie générale, elle alla se promener seule dans les bosquets du château et rêver, assise sous les saules de la grande pièce d'eau.

M^{me} de T. qui vint se promener aussi sous ces ombrages, ne fut pas peu surprise d'y trouver la jeune fille seule et plongée dans ses réflexions.

— Eh quoi ! Marie, fit-elle, tu n'es pas à la fête ?...

— Madame m'excusera, mais je préfère rester seule ici.

— A ton âge, voilà qui est surprenant... Mais quoi ! tes yeux sont rouges !... on a pleuré... Pourquoi ?... Tu as du chagrin, mon enfant : ne te trouverais-tu pas bien chez la princesse ?

— Oh ! madame, au contraire on a pour moi plus de bonté que je ne mérite.

— Tu regrettes sans doute les belles montagnes de ton pays ? ou peut-être une sœur, un frère chéri ?...

— Je n'en ai point.

— Eh bien, un ami ?... Tu rougis !... Oui, j'ai deviné. Allons je veux tout savoir ; comment s'appelle-t-il ?

— Jacques, madame.

M^{me} de T. souriant de la naïveté de cet aveu, et baisant Marie sur le front, lui dit : « Adieu, mon enfant ; nous reparlerons bientôt de cela. »

Cette petite scène attendrissante se passait pendant l'absence de la princesse, qui était momentanément à Versailles. A son retour, sa compagne la mit au courant ; on parla beaucoup des jeunes amants, vivant éloignés l'un de l'autre, et il fut convenu qu'on ferait venir Jacques, et qu'on les marierait.

Et Jacques arriva quelques semaines plus tard. C'était un bon et beau Suisse, aux larges épaules, au teint coloré, qui ne savait point écrire de jolies lettres à son amie, mais qui l'aimait sincèrement et sans partage.

Il fut nommé directeur d'un haras que la princesse formait à Montreuil.

Nous laissons à votre imagination de vous peindre tout le bonheur que goûteront nos deux amants en se trouvant réunis.

Cependant, quelque agréable que fût la situation de Jacques, il ne pouvait s'habituer à vivre

loin de son pays. Il regrettait les vertes solitudes d'Albinen et la vue des glaciers voisins. Quand il revenait de Paris, où son emploi l'appelait souvent, il s'écriait : « Trop de maisons... trop de bruit... trop de fumée ! »

Enfin, quelques années plus tard, le père de Jacques mourut, et cette circonstance obligea nos jeunes époux à rentrer au pays natal.

Ils partirent comblés de dons de la princesse et vinrent prendre possession de leur petit héritage, au village d'Albinen, où ils vécurent dans la plus grande aisance et aimés de tous.

LE FRANÇAIS DE L'EST

Il devient presque banal de relever les bizarreries des circulaires nombreuses, en prétendu français, qu'adressent à leur clientèle parlant cette langue, les maisons allemandes. On ne sait si c'est par économie ou par fierté que ces maisons se passent obstinément du concours d'un bon traducteur pour introduire leurs produits en pays de langue française et les y recommander.

Un de nos abonnés, habitant la Suisse allemande, veut bien nous communiquer le catalogue général d'un établissement wurtembergeois d'économie forestière.

Nous y voyons tout d'abord que c'est à cause de la saison prochaine que le directeur dudit établissement a expédié ce catalogue.

« Surtout, dit-il, le rendement d'épicéa est excessivement bas, mais mes relations anciennes m'ont permis de m'assurer un vaste champ de récolte et de coter par conséquence favorablement. »

Plus loin, pour une essence dont le rendement a été moins important encore, il dit : « Seulement, des récompenses inattendues payées aux ramasseurs, me le rendent possible de satisfaire les demandes de mes clients. »

Dans les conditions de vente on lit que « Sur demande l'expédition sera faite par expresse, le surfrais sera mis en facture. »

Plus loin : « Toutes les graines voyagent franco, à part les glandes de chêne. »

Dans un chapitre traitant de la culture des plantes forestières on lit : que le directeur a « cet an-ci beaucoup agrandi ses cultures et qu'il a spécialement pour objet le culture des épicéa ; — qu'il ne vend que des plantes tout à fait saines et exclusivement cultivées sous le contrôle du conseil d'économie forestiers allemands ; — que tous les travaux sont exécutés par un personnel bien formé qui a aussi entre autres des machines d'emballage, etc. »

Le directeur « prie ses clients des instructions exactes concernant la route à partir de la frontière. »

Dans l'énumération des produits en vente dans l'établissement et de leurs mérites respectifs, on voit que le sapin commun et argenté « surpasse sur un sol meuble et humide tous les arbres du pays en intégrité, âge et épaisseur et que son bord blanc et léger rapporte les déboursés. »

L'érable plane est à recommander pour la culture. Le sorbier des oiseleurs est bon à la plantation des rues.

Enfin, dernier conseil : Avant de semer les graines, il faut les teindre au minium pour garantir la semence des oiseaux. Faites liquéfier le minium et mettez-en sur les graines jusqu'à les voir tout rouges.

Il serait pourtant si facile de parler seulement français ; nous ne disons pas bon français.

Excusez ! — C'était avant la loi sur les fraudes alimentaires.

Une ménagère s'aperçoit que son garçon-laitier ne lui a versé dans son pot à lait que de l'eau claire. Elle lui en fait le reproche.

— Oh ! sapristi ! répond le garçon, on a oublié d'y mettre le lait !